

# APPROPRIATION ET USAGE DE L'INVENTAIRE NPI-ES

Neuropsychiatric Inventory – Nursing Home version



Mise à jour 05/2026

Formation en inter-distanciel - Réf CR16BC

Dans le secteur médico-social, les troubles du comportement liés aux pathologies neuro-évolutives constituent un enjeu clinique et organisationnel majeur. L'inventaire NPI-ES, utilisé à partir des observations des équipes soignantes, permet une évaluation indirecte mais rigoureuse de ces troubles. Cette formation s'adresse aux psychologues afin de leur permettre de s'approprier l'outil, d'en comprendre la logique clinique, d'accompagner sa passation, et d'en exploiter les résultats dans une visée de projet de soins individualisé, au service de la qualité de vie des patients et du travail interdisciplinaire.

## Compétence(s) visée(s)

- ❖ S'approprier le NPI-ES comme outil d'évaluation clinique indirecte des troubles du comportement chez des personnes atteintes de démence, dans une visée de compréhension, d'accompagnement des équipes et d'intégration dans les projets de soins.

## Objectifs de la formation

- ☞ Comprendre la logique clinique et scientifique du NPI-ES.
- ☞ Savoir mener ou encadrer un entretien structuré avec un soignant autour du NPI-ES.
- ☞ Analyser les résultats dans une démarche clinique globale, avec discernement.
- ☞ Détecter les biais et limites possibles dans les réponses recueillies.
- ☞ Utiliser les résultats pour adapter sa stratégie de prise en charge.

## Contenu

### 1. Le NPI-ES : cadre, structure et principes d'utilisation

- La genèse de l'outil, sa validation scientifique et ses objectifs cliniques.
- La distinction entre les outils d'entretien direct (ex : GDS) et d'évaluation indirecte comme le NPI-ES.
- La clarification du rôle du psychologue dans l'utilisation du NPI-ES.
- La présentation des 12 domaines évalués (10 comportementaux + 2 neurovégétatifs).
- Le principe des cotations : fréquence, gravité, score total, retentissement.
- La temporalité d'évaluation et la gestion des réponses "non applicables" ou incertaines.

### 2. Les troubles du comportement dans les démences

- La définition et la typologie des troubles comportementaux en institution.
- Le retentissement sur la qualité de vie du patient, de l'équipe, de l'environnement.
- La lecture clinique par le psychologue versus la lecture comportementale du soignant.
- Les enjeux d'objectivation dans une démarche de soins personnalisés.

### 3. L'entretien avec le soignant comme dispositif d'évaluation

- La sélection du soignant référent et l'évaluation de la fiabilité des réponses et des biais possibles.
- La conduite de l'entretien par le psychologue : neutralité, relance, précision.
- La clarification des réponses vagues, floues ou ambivalentes et l'aide à l'objectivation.
- Le recueil éthique des informations : confidentialité, respect du patient

### 4. Mise en pratique simulée

- La passation guidée d'un NPI-ES à partir d'un profil fictif ou réel anonymisé.
- La cotation individuelle ou en petits groupes à partir d'un entretien simulé.
- La discussion autour des choix de cotation : confrontation bienveillante des points de vue.
- La mise en lien avec le contexte clinique réel du patient.



**Public**  
Psychologues exerçant en établissements médico-sociaux



**Pré-requis**  
Être psychologue en établissement de santé, ayant déjà une pratique clinique auprès de personnes atteintes de troubles cognitifs  
Formation à distance (visio), savoir utiliser les outils numériques nécessaires.



**Durée**  
1 jour, soit 7 h



**Formateur(trice) pressenti(e)**  
Formateur/trice spécialisé(e) dans l'utilisation des outils d'évaluation



**Nombre de participants**  
De 4 à 10 personnes



**Matériel nécessaire**  
ordinateur avec connexion internet, micro, caméra, haut-parleur.

### Moyens et méthodes pédagogiques et techniques :

- Apports théoriques et pratiques en pédagogie active
- Études de cas cliniques
- Echanges et partage d'expérience
- Diaporama (transmis aux participants)
- Mise à disposition d'un espace extranet individuel

**Modalités et délai d'accès**  
De 3 à 6 mois en moyenne (nous contacter)

### TARIF

Nous contacter pour obtenir un devis personnalisé

Besoin d'un conseil ? d'une information ? d'un devis ?

Vous êtes en situation de handicap ?  
Contactez-nous

06.09.08.02.20  
contact@cjformation.com



www.cjformation.com

Carine ANCIAUX

Présidente, Référente handicap  
Référente pédagogique et numérique  
Aurélie Fauchet et Claire Royer  
Assistantes administratives

## Dispositif de suivi de l'exécution et d'évaluation des résultats de la formation

